



Ne ... guère

◆ Définition :

Ne ... guère est la négation de très, beaucoup dans le registre littéraire.

Exemples :

- *Ils n'avaient guère d'autres choix.*
- *Tu n'es guère plus avancé à présent.*
- *Elle ne voyageait guère.*

📌 Notez : L'emploi de « guère » ou « guère » sans négation dans le sens de « beaucoup » / « très » est rare en français. Il est aujourd'hui sorti de l'usage.

◆ Exercice : Répondez négativement aux questions ci-dessous.

1. Y avait-il beaucoup de bateaux sur la mer au lever du soleil ?

→ _____

2. Trouvait-on beaucoup de châteaux dans cette région ?

→ _____

3. Voit-on beaucoup de chevaux dans les prés ?

→ _____

3. Repense-t-elle à sa vie d'avant ?

→ _____

4. Ces gens ont-ils l'intention de faire un procès ?

→ _____

5. Avez-vous vu des cas comme celui-ci dans votre carrière ?

→ _____

6. Faisait-il plus chaud autrefois dans cette région du monde ?

→ _____

7. Est-il naturel de s'exprimer de la sorte ?

→ _____

8. Était-il très difficile pour eux d'accepter cet arrangement ?

→ _____

9. Avez-vous eu l'occasion de faire du tourisme durant votre séjour en Amérique du Sud ?

→ _____

